



## Création d'un contrat de travail

Par **hypertext**, le **28/06/2008** à **11:32**

Bonjour ,  
j'ai une équipe de développement web et on va créer un site de jeu en ligne ,  
maintenant j'ai peur que un développeur de chez nous parte un jour et qu'il dis que son script  
ou image n'a jamais été destiné pour notre jeu , c'est pour cela que je voudrais créer des  
contrats d'engagement et de licenciement , dans le contrat de licenciement il y a marquer tous  
les script et images et éventuels autres trucs qu'il a créer pour le site , et en-dessous il doit  
signer. Ceci pour éviter qu'un jour il sache dire que ce qu'il a fait n'était pas destiné pour nous.  
Mais un document word qu'on imprime est-il suffisant ?

Merci D'avance.

Par **JamesEraser**, le **28/06/2008** à **20:21**

S'il travaille pour le site web, ses produits et autres créations sont au bénéfice de l'employeur,  
*de facto*, du site.  
Cordialement